

Élodée Nuttall (*Elodea nuttalli*) & Élodée du Canada (*Elodea canadensis*)

Comment la reconnaître

Plante aquatique toujours immergée	
	Blanc rosé, 5 mm de diamètre, 3 pétales, à la surface de l'eau
	Dentées, verticillées par 3 feuilles (4 parfois) <i>E. Nuttalli</i> : filiforme de 7 à 16 mm de large pour 1 à 1.7 mm de large <i>E. du canada</i> : plutôt ovales et plus petite de 8 à 13 mm par 2 à 5 mm
	Tige fine, cassante, de 20 cm à 1 m



Ne pas confondre avec le Potamot dense (*Groenlandia densa*) qui est une espèce menacée ! Ses feuilles sont opposées (par 2) et les extrémités des tiges peuvent être verticillées par 3. Peut également être confondu avec d'autres élodées.

Écologie

Origine : Amérique du Nord

Eaux stagnantes à courantes : plans d'eau, rivières, grands cours d'eau, étangs, fonds vaseux.

À une préférence pour les eaux inférieures à 25°C.



Dissémination par fragmentation et bouturage des tiges



Forme des bourgeons spécialisés pour survivre aux hivers froids

Impact sur les activités d'eau vives

Impact sur le loisir pêche et la présence des poissons : La réduction des habitats aquatiques au niveau des berges (sous berges, chevelues racinaires, herbiers, souches et embâcles) provoqué par la colonisation monospécifique des berges peut nuire à la biodiversité aquatique et ainsi provoque une réduction des populations piscicoles.

Méthode de lutte

Très résistante au stress et à l'herbivorie. Les méthodes conventionnelles spécifiques à cette espèce étant peu efficaces, il est impératif d'intervenir dès le début de l'invasion. Les méthodes présentant les meilleurs résultats sont la privation de lumière dès la première année.

Lutte mécanique :

Une première coupe en juillet suivie d'une autre plus tardivement dans la saison, séparer de 6 à 8 semaines permet de retirer un maximum de biomasse et de limiter la recolonisation. Mais nécessite également la mise en

place de filtre en aval afin de limiter la propagation des propagules. La réduction de la luminosité sur le site est également efficace.

Lutte biologique :

La Carpe amour (*Ctenopharyngodon idella*) consomme cette plante. Cependant, cette espèce de carpe, possède une grande activité ce qui remue les eaux, la rendant turbide et réduisant la pénétration de la lumière dans l'eau. De plus, son introduction est interdite, car cette espèce invasive crée des ravages en se nourrissant de tous types de plantes et donc d'espèces locales.

Observations avérées

Dans les départements limitrophes au Gard (Ardèche, Hérault, Lozère, Vaucluse).

Sources bibliographiques : pour en savoir plus

<http://invasives.les-gardons.com/wikini/wakka.php?wiki=ElodeaCanadensis>

<http://invasives.les-gardons.com/wikini/wakka.php?wiki=ElodeaNuttallii>

http://www.centrederessources-loirenature.com/sites/default/files/guide_identification_eee_bd.pdf

Management options of invasive *Elodea nuttallii* and *Elodea canadensis*. Andreas Zehnsdorfa, Andreas Hussnerb, Frank Eismannc, Helmut Rönicked, Arnulf Melzere, *Limnologica* (2005).